



## **SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE**

### **LE SPEG COMPREND ET SOUTIENT LES REVENDICATIONS DU MOUVEMENT DES LYCEENS EN GUADELOUPE !**

Depuis plusieurs jours, les lycéens de Guadeloupe se mobilisent pour dénoncer leurs conditions d'apprentissage et réclamer des améliorations concrètes.

Le **SPEG** considère que leurs revendications doivent être entendues et prises au sérieux, notamment sur :

- la vétusté de certains établissements ;
- le manque de personnels d'enseignement, d'éducation, de santé et sociaux ;
- le non-remplacement des enseignants ;
- les ambiances thermiques dans certains établissements...

Le **SPEG** demande aux autorités compétentes d'entendre les revendications exprimées par les lycéens et d'apporter des réponses concrètes, rapides et durables.

Le **SPEG**, conformément à sa ligne syndicale a toujours revendiqué des moyens en personnels et en infrastructures adaptés à la situation de l'école en Guadeloupe. C'était aussi l'objectif du moratoire exigé en 2020 pour une école au service de la Guadeloupe.

Le **SPEG** condamne toute violence, dégradation ou mise en danger des personnes et des biens. La mobilisation et le droit d'expression doivent s'exercer dans le respect de chacun.

Le **SPEG** exige l'ouverture immédiate de négociations sur les conditions d'apprentissage et de travail dans les lycées de Guadeloupe. Trop d'alertes sont restées sans réponse. Les lycéens ne demandent que le respect de leur droit à étudier dans des établissements dignes, avec des personnels en nombre suffisant.

## **KONBA-LA KA KONTINYÉ POU ON LÉKÒL ALÉKÈ ON LÉKÒL POU SÈVI GWADLOUP !**

*Pointe-à-Pitre, le 05 octobre 2026  
Le Conseil Syndical du SPEG*

5, Immeuble **DILIGENTI** Assainissement- BP 182 – 97164 **POINTE-à-PITRE** cedex

☎ : 0590 91 05 32 / 0690 408524 [sendika@speg-guadeloupe.org](mailto:sendika@speg-guadeloupe.org)

<https://new.speg-guadeloupe.org>